

DOSSIER MEDICAL DE PREADMISSION

Situé au sein de l'hôpital de la Croix Rousse (LYON 4^{ème}), l'hôpital de jour d'addictologie offre un lieu de prise en charge complémentaire des suivis ambulatoires classiques.

L'hôpital de jour d'addictologie propose une prise en charge groupale et individuelle pluridisciplinaire qui permet un travail sur **les verrous et les conséquences des addictions**. Les patients doivent être dans une **phase de stabilisation minimum** pour permettre ce travail.

Ils doivent avoir un **référént médical de suivi externe à l'HDJA** (à savoir un lieu de consultation addictologique et/ ou un médecin traitant et /ou suivi psychiatrique) qui assurera le suivi parallèle, l'orientation globale du soin et les prescriptions. Les médecins de l'HDJA ne sont pas prescripteurs des traitements.

Le dossier de préadmission est rempli et envoyé à l'HDJA **par le soignant demandeur. Après validation** par l'équipe de l'HDJA, le patient sera vu en **entretien de préadmission**.

A la fin de cette consultation, est convenu avec le patient de **la possibilité ou non** de mettre en place ce projet d'hospitalisation de jour en addictologie.

SOIGNANT INITIATEUR DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE SUR L'HDJA

Nom :
Prénom :
Mail :
Téléphone :
DATE DE LA DEMANDE :
Signature et cachet :

PATIENT

Nom :
Prénom :
Date de Naissance:
Adresse :

Mail :
Téléphone :

Pour faire une demande de prise en charge sur l'hôpital de jour d'addictologie Croix Rousse :

- Remplir le dossier médical de demande de préadmission
- Le renvoyer par voie postale ou mail à l'hôpital de jour d'addictologie de la Croix Rousse.

1. MOTIFS ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION SUR L'HÔPITAL DE JOUR D'ADDICTOLOGIE

**2. ANTECEDENTS MEDICAUX, CHIRURGICAUX, PSYCHIATRIQUES
(ATCDS TS, ATCDS de pathologie et hospitalisations en psychiatrie)**

3. PROBLEMATIQUES ADDICTOLOGIQUES

4. TRAITEMENT EN COURS

NOM DES REFERENTS MEDICAUX DU PATIENT EN AMBULATOIRE

Les patients doivent avoir un **réfèrent médical de suivi externe à l'HDJA** (à savoir un lieu de consultation addictologique et/ ou un médecin traitant et /ou suivi psychiatrique) qui assurera le suivi parallèle, l'orientation globale du soin et les prescriptions. Les médecins de l'HDJA ne sont pas prescripteurs des traitements

ADDICTOLOGUE :

PSYCHIATRE:

MEDECIN TRAITANT :

Capacité des patients à bénéficier du soin en HDJA :

oui	non	Sécurité sociale <ul style="list-style-type: none">▪ Avec Mutuelle▪ Ou avec une ALD en lien avec le soin.
oui	non	Patient disponible les jours ouvrés du lundi au vendredi, plusieurs fois par semaine (activité professionnelle compatible, mobilité possible du lieu de résidence...)
oui	non	Stabilité minimum (psychiatrique, psychologique et addictologique) pour venir régulièrement aux soins de l'HDJA.

Contre-indications éventuelles au soin en HDJA (cf liste ci-dessous) : oui non

Troubles cognitifs majeurs, Risque suicidaire actuel, barrière de la langue, trouble du comportement itératif.

[Merci de renvoyer ce dossier à :](#)

Hôpital de Jour D'Addictologie de la Croix Rousse
Hôpital de la Croix Rousse
Bâtiment D - 2^{ème} étage
103, Grande Rue de la Croix Rousse
69317 Lyon Cedex 04
Ou par mail : GHN.HDJADDICTO@chu-lyon.fr